



# Lavey-Morcles informations

DÉCEMBRE 2025

Rédaction & Edition : Municipalité de Lavey-Morcles  
Graphisme & Print : pir2.ch

## Vœux des autorités

Chères Rocannes, chers Roccans,

Alors que l'année s'achève, elle marque également la fin d'une législature dense, exigeante et profondément engagée. Ces derniers vœux de législature sont pour moi l'occasion de vous adresser un message de gratitude, de confiance et d'espoir.

Durant ces années, j'ai eu à cœur de rester proche de vous, disponible, à l'écoute de vos préoccupations comme de vos suggestions. Être Syndic, c'est avant tout être présent : dans les réunions, sur le terrain, dans les échanges informels, et parfois simplement en répondant à un appel ou en ouvrant la porte du bureau communal. Cette proximité, je l'ai toujours considérée comme essentielle à l'exercice de mes fonctions.

La législature qui s'achève a vu naître ou progresser plusieurs projets structurants. Le dépôt du dossier de notre Pacom auprès du Conseil d'État représente une étape importante pour le développement de notre territoire. Les travaux de la route Neuve avec la construction d'un trottoir, ralentis par

des démarches administratives trop longues, avancent et seront achevés en 2026. La construction du nouveau réservoir d'eau à Morcles est également une réalisation majeure, garantissant une meilleure sécurité de notre approvisionnement. Cette liste est non exhaustive et de nombreux autres dossiers ont bien rempli nos journées...

Mais au-delà de ce qui se voit, il y a tout ce qui se construit en silence : les nombreuses séances, les dossiers techniques, les arbitrages quotidiens. L'administration communale a évolué en profondeur, avec un renforcement des compétences et une meilleure structuration au service de la population. Le passage au plan comptable harmonisé MCH2 a été une étape exigeante, mais nécessaire pour une gestion moderne et transparente.

Parmi les avancées discrètes mais stratégiques, notre adhésion à l'agglomération du Chablais mérite d'être soulignée. Elle nous permet non seulement de bénéficier de subventions fédérales supplémentaires, en complément de celles du canton, mais aussi de partici-

per activement à la réflexion et à la planification territoriale du Chablais. C'est une opportunité précieuse pour faire entendre la voix de notre commune dans les décisions régionales.

Comme le disait si justement Georges Clémenceau :

**« Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire ; quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire. »**

C'est dans cet esprit que j'ai assumé mes responsabilités, avec constance et engagement.

Les prochaines élections ouvriront une nouvelle page pour notre commune. Je vous invite à y participer pleinement, car c'est ensemble que nous construisons notre avenir.

Je vous adresse, à vous et à vos proches, mes vœux les plus chaleureux pour cette fin d'année. Que 2026 vous apporte santé, sérénité et épanouissement, tant sur le plan personnel que collectif.

Avec toute ma considération et mon attachement à notre belle commune,

**Mario Da Silva, syndic**

# Tout savoir sur notre eau potable

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

## Réseau d'eau

<b>Réseau</b>	Lavey-Village	Morcles	Lavey-les-Bains
<b>Distributeur d'eau</b>	Commune	Commune	Commune
<b>Provenance de l'eau</b>	Toutes sources	Fontaine-Froide	Rosaire I, Ib, Rosaire II, Rosaire III

## Rapport d'analyses chimiques

Les analyses chimiques s'intéressent à la composition naturelle de l'eau et à ses équilibres (dureté, sels minéraux, oxygène dissous), ainsi qu'aux substances indésirables (fer, cuivre, etc.) ou toxiques (plomb, cadmium, etc.).

<b>Réseau</b>	Unité	Valeurs mesurées					Norme	
		<b>Lavey-Village</b>	<b>Morcles</b>	<b>Lavey-les-Bains</b>	<b>Eslex</b>			
Dureté totale	°F	23.2	17.0	28.3	14.4			> 10
Turbidité	NTU	<0.05	0.16	<0.05	<0.05			< 1.0
Conductivité	µS/cm	404	300	492	257			200 - 800
pH		7.2	7.3	7.2	7.2			6.8 - 8.2
Calcium	mg/L	71.8	53.6	94.6	52.4			< 200
Sulfate (SO4--)	mg/L	81.3	51.3	132.1	14.0	max. 250		10 - 50
Nitrate (NO3-)	mg/L	3.3	0.9	1.7	2.7	max. 40		< 40
Magnésium (Mg++)	mg/L	12.8	8.8	11.3	3.2			< 125
Sodium (Na+)	mg/L	1.9	0.6	1.1	1.7	max. 200		< 20
Potassium (K+)	mg/L	0.5	0.1	0.3	0.6			< 5
Chlorures (Cl-)	mg/L	0.9	0.3	0.4	0.9	max. 250		< 20

Dureté : douce (<15 °F) - moyenne (15 à 25 °F) - assez dure (25 à 32 °F) - dure (32 à 40°F) - très dure (> 40 °F)

## Rapport d'analyses microbiologiques

Les analyses microbiologiques s'intéressent à la contamination de l'eau par les micro-organismes (bactéries, virus, protozoaires, etc.).

Les germes aérobies mésophiles, d'origine naturelle (sol, eau), sont sans danger pour l'homme et sont tolérés dans une certaine mesure. Ces bactéries sont omniprésentes dans l'environnement. Leur concentration est un indicateur microbiologique qui renseigne sur l'état hygiénique d'une denrée alimentaire. Un nombre élevé de colonies est un indice laissant supposer une contamination de l'eau potable par le sol ou suite à des temps de séjour trop long dans les réservoirs et les conduites.

Les *Escherichia coli* et les entérocoques sont des indicateurs d'une contamination par des matières fécales humaines ou animales (épandage de purin, eaux usées, etc.). Ces bactéries se développent dans les intestins des hommes et des animaux à sang chaud. Dans la plupart des cas, elles ne sont pas pathogènes.

<b>Réseau</b>	Valeur mesurée					Norme
	<b>Lavey-Village</b>	<b>Morcles</b>	<b>Lavey-les-Bains</b>	<b>Eslex</b>	Valeur maximale	
Germes aérobies mésophiles	< 10	< 10	< 10	< 10		300/ml
<i>Escherichia coli</i>	0	0	0	0		0/100 ml
Entérocoques	0	0	0	0		0/100 ml

# Compteurs d'eau

## Qu'est-ce qu'un index ?

L'index correspond au chiffre affiché sur vos compteurs d'électricité, de gaz, d'eau, et autres. Il est utilisé pour évaluer les quantités d'énergie ou d'eau consommées à un instant précis, permettant ainsi le calcul de votre consommation réelle sur l'année écoulée.

## Localisez vos compteurs



Les compteurs peuvent se trouver dans divers emplacements :

Dans une maison individuelle : à la cave, au garage, à l'entrée de votre logement...



Dans un immeuble locatif : directement dans l'appartement, dans le local technique ou sur le palier. Dans les deux derniers cas, veuillez-vous adresser au concierge de l'immeuble.

## Identifiez vos différents compteurs

Electricité, eau, chauffage... différenciez les compteurs en vous référant à la carte que vous avez reçue. Assurez-vous que le numéro d'identification de chaque compteur corresponde à celui indiqué sur la carte.

### Compteur d'eau

Ce type de compteur est généralement en laiton, parfois en plastique dur. Lorsque vous relevez l'index du compteur, il ne faut pas tenir compte des chiffres après la virgule, car la Commune facture les m3 complets mentionnés sur ce compteur. Les différents modèles de compteurs d'eau existants ne nécessitent aucune manipulation. Il vous suffit de reporter les chiffres.

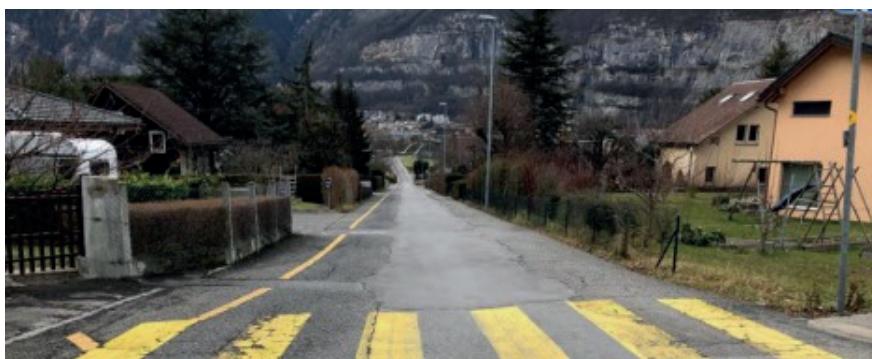


### Envoi des relevés

- Via la carte par poste
- Par e-mail à [bourse@lavey.ch](mailto:bourse@lavey.ch)
- En cas de doute, vous pouvez également nous faire parvenir une photo de vos compteurs à joindre à votre envoi.
- En cas de vente de la propriété, nous remercions les propriétaires de transmettre un relevé de leur compteur d'eau à la date de la vente de la maison.
- **Des questions ? Appelez-nous au 024 486 14 02**



## Travaux à la Route Neuve



Le projet d'aménagement d'un trottoir le long de la Route Neuve a été mis à l'enquête publique du 23 avril 2025 au 22 mai 2025. À la suite de cette procédure et après réception de la décision cantonale autorisant la réalisation du projet, les travaux peuvent désormais débuter et auront lieu du 1er décembre 2025 au mois de juin 2026.

Durant cette période, la Route Neuve sera fermée à la circulation, à l'exception de l'accès pour les riverains. Une déviation sera mise en place par la Route de l'Arsenal, y compris pour le CarPostal. Les arrêts de bus resteront inchangés. Nous vous prions de vous conformer à la signalisation mise en place.

Afin de limiter les désagréments, la route sera réouverte à la circulation du 20 décembre 2025 au 11 janvier 2026 pendant les fêtes de fin d'année.



## Joyeuses Fêtes !

# Calendrier des manifestations 2026

Date .....	Qui .....	Quoi .....
08.01.2026 .....	Atelier de l'Avenir .....	Reprise des activités
10 et 11.01.2026.....	Ski-Club Lavey .....	Week-end à Pila
11.01.2026 .....	Paroisses.....	Prière de Taizé, Temple
16.01.2026.....	Jeunesse de Lavey-Morcles .....	AG, buvette
22.01.2026 .....	Paroisse des 2 Rives .....	Café de la diacre, salle Decker
24.01.2026.....	Amicale Morclane .....	AG, Auberge de Morcles
24.01.2026.....	Paroisses.....	Soirée œcuménique, église St-Sigismond
24.01.2026.....	Jeunesse de Lavey-Morcles .....	Sortie ski, Martinaux
25.01.2026 .....	Ski-Club Lavey .....	Sortie OJ
08.02.2026 .....	Paroisses.....	Prière de Taizé, Temple
08.02.2025 .....	Ski-Club Lavey .....	Concours (OJ et adultes)
15.02.2026 .....	Carna-Club .....	Carnaval, salle polyvalente
15.02.2026 .....	APPEL.....	Carnaval – concours & cortège
16 au 21.02.2026.....	Ski-Club Lavey .....	Camp de ski
19.02.2026 .....	Paroisse des 2 Rives .....	Café de la diacre, salle Decker
01.03.2025 .....	Ski-Club Lavey .....	Sortie OJ
04.03.2026 .....	Paroisses.....	Soupe de Carême, buvette
06.03.2026 .....	Paroisses.....	Journée mondiale de la prière, Temple
08.03.2026 .....	Paroisses.....	Prière de Taizé, Temple
13.03.2026 .....	APPEL.....	Souper des mamans
15.03.2025 .....	Ski-Club Lavey .....	Sortie OJ
25.03.2026 .....	Paroisse des 2 Rives .....	Assemblée, salle Decker
26.03.2026 .....	Paroisse des 2 Rives .....	Café de la diacre, salle Decker
01.04.2026 .....	APPEL.....	Pâques, couvert des amoureux
05.04.2026 .....	Paroisse Catholique .....	Pâques, église catholique
12.04.2026 .....	Paroisses.....	Prière de Taizé, Temple
25.04.2026 .....	Jeunesse de Lavey-Morcles .....	Fête de la Jeunesse, salle polyvalente
30.04.2026 .....	Paroisse des 2 Rives .....	Café de la diacre, salle Decker
03.05.2026 .....	Paroisse Catholique.....	Kermesse, salle polyvalente
08.05.2026 .....	Paroisse Catholique .....	AG, salle de paroisse
08.05.2026 .....	APPEL.....	Tournoi de pétanque en famille, pisciculture
09.05.2026 .....	Cave du Courset .....	Portes ouvertes – dégustation – broche sanglier
10.05.2026 .....	Paroisses .....	Prière de Taizé, Temple
16.05.2026 .....	Ski-Club Lavey.....	Corvée, Martinaux
21.05.2026 .....	Paroisse des 2 Rives .....	Café de la diacre, salle Decker
24.05.2026 .....	Paroisse Catholique.....	Pentecôte, église catholique
13.06.2026 .....	Association Nuit Rocanne.....	Nuit Rocanne
13.06.2026 .....	APPEL.....	Journée Rocambolesque, couvert
14.06.2026 .....	Paroisse Catholique.....	Fête du Sacré-Cœur et jubilaires de Mariage, église catholique
14.06.2026 .....	Paroisse des 2 Rives .....	Prière de Taizé, Temple
02.07.2026.....	Paroisse des 2 Rives .....	Café de la diacre, salle Decker
12.07.2026.....	Paroisses.....	Prière de Taizé, Temple
17.07.2026.....	Municipalité .....	Cinéma en plein air
31.07.2026.....	Amicale Morclane .....	Fête nationale, Praz-Riond
01.08.2026 .....	Municipalité .....	Fête Nationale
06.08.2026 .....	Paroisse des 2 Rives .....	Café de la diacre, salle Decker
09.08.2026 .....	Paroisses.....	Prière de Taizé, Temple
15.08.2026 .....	Ski-Club Lavey .....	Fête de la mi-été, Martinaux
08.09.2026 .....	APPEL.....	AG, buvette
10.09.2026 .....	Paroisse des 2 Rives .....	Café de la diacre, salle Decker
10.09.2026 .....	Municipalité .....	Réception des nouveaux habitants et jeunes citoyens
11.09.2026 .....	Municipalité .....	Cinéma en plein air
12.09.2026 .....	Amicale Morclane .....	Sortie d'été
13.09.2026 .....	Paroisses.....	Prière de Taizé, Temple

Date .....	Qui .....	Quoi
19.09.2026 .....	Jeunesse de Lavey-Morcles .....	Ramassage des déchets
22.09.2026 .....	APPEL .....	Sortie Europapark
01.10.2026 .....	Paroisse des 2 Rives .....	Café de la diacre, salle Decker
03-04.10.2026 .....	Paroisse des 2 Rives .....	Fête de Paroisse, salle polyvalente
10.10.2026 .....	Ski-Club Lavey .....	Corvée, Martinaux
11.10.2026 .....	Paroisses .....	Prière de Taizé, Temple
17.10.2026 .....	Ski-Club Lavey .....	Brisolée, couvert villageois
05.11.2026 .....	Paroisse des 2 Rives .....	Café de la diacre, salle Decker
13.11.2026 .....	Ski-Club Lavey .....	AG
29.11.2026 .....	Paroisses .....	Feu de l'Avent, colline du Boët
02.12.2026 .....	Paroisses .....	Repas œcuménique de l'Avent, hôtellerie franciscaine
04.12.2026 .....	Ski-Club Lavey .....	Assemblée des Gardiens
04.12.2026 .....	Paroisses .....	1ère fenêtre de l'Avent
05.12.2026 .....	Jeunesse de Lavey-Morcles .....	Vin chaud, couvert villageois
09.12.2026 .....	Paroisses .....	Repas œcuménique de l'Avent, hôtellerie franciscaine
11.12.2026 .....	Paroisses .....	2ème fenêtre de l'Avent
12.12.2026 .....	Municipalité .....	Noël des ainés
13.12.2026 .....	Paroisses .....	Prière de Taizé, Temple
14-20.12.2026 .....	Paroisse des 2 Rives .....	Labyrinthe de l'Avent, Temple
17.12.2026 .....	Paroisse des 2 Rives .....	Café de la diacre, salle Decker
18.12.2026 .....	Paroisses .....	3ème fenêtre de l'Avent
20.12.2026 .....	Paroisses .....	Noël des familles
24.12.2026 .....	Paroisse Catholique .....	Messe de Noël, église catholique

**En général, l'Atelier de l'Avenir a lieu le jeudi toutes les deux semaines.**

## Décisions municipales

Conformément à l'art. 3 de la Loi vaudoise sur l'information (LInfo), la Municipalité communique ci-dessous les décisions d'intérêt général qu'elle a prises des mois de février à juillet 2025, étant entendu que celles-ci ne représentent qu'un extrait des nombreux dossiers qu'elle est amenée à traiter lors de chacune de ses séances.

Pendant cette période, la Municipalité a notamment :

- accepté la mise en consultation publique du projet de la 5e génération du Projet d'Agglomération (PA5) et Plan directeur intercommunal (PDI).
- validé le plan directeur pour la distribution de l'eau (PDDE).
- pris acte de la mise en application de l'accord avec Airbnb pour les taxes de séjour dès le 1er février 2025.
- adopté le volet opérationnel du PA5-PDI.

- exprimé sa plus vive reconnaissance et ses sincères félicitations à M. Michel Wyder qui a achevé sa 40e année de service au sein de la commune.
- inscrit Mmes Pascale Hauswirth et Pearl Macherel au jeu de Radio Chablais « Au fil du Chablais » qui a eu lieu dans le cadre de la Foire du Valais. Le jeu se déroule sous forme de quizz et les communes s'affrontent entre elles.
- pris part à la cérémonie de signature du PA5-PDI de l'Agglomération du Chablais qui s'est déroulée en juin. Le dossier a pu être déposé à la Confédération pour validation.
- participé à la consultation publique de l'avant-projet de révision totale de la loi sur les communes, en adressant ses considérations au Conseil d'État.

## Décisions du Conseil communal

### Le 26 septembre 2025

**Préavis 07/2025** traitant de l'adoption du volet stratégique du Plan directeur intercommunal Chablais Agglo

En 2025, le Conseil communal a adopté les préavis suivants :

**Préavis 08/2025** traitant de l'arrêté d'imposition pour l'année 2026

**Préavis 09/2025** traitant du mandat d'étude pour la réfection urbanistique de la Rue Centrale et la Route du Collège



Les préavis ci-dessus peuvent être consultés sur le site internet de la commune [www.lavey.ch](http://www.lavey.ch) sous la rubrique Autorités – Municipalité.

# Ramassages des ordures 2026

Toutes les informations sur l'élimination des déchets sont disponibles sur le site internet lavey.ch à la rubrique :

Pratique/Services/Gestion des déchets

## Lavey

Ordures ménagères

**Tous les vendredis dès 13h** - Les containers « privés » et les sacs sont à déposer au bord de la route **uniquement** le matin du jour de la collecte.

**Nouvel-An** : Vendredi 2 janvier 2026 (date maintenue malgré le jour férié)

**Vendredi Saint** : Jeudi 2 avril en lieu et place du vendredi 3.

**Noël** : Jeudi 24 décembre en lieu et place du vendredi 25.

## Morcles

Ordures ménagères

**Tous les jeudis dès 7h**

**Nouvel-An** : Mercredi 31 décembre en lieu et place du jeudi 1er janvier 2026

**Jeudi de l'Ascension** : Mercredi 13 mai en lieu et place du jeudi 14 mai

## Carte journalière dégriffée Commune



Nous vous rappelons que la Commune de Lavey-Morcles a rejoint la nouvelle offre pour la carte journalière dégriffée Commune mise en place par Alliance Swiss Pass, l'Association des Communes Suisses et l'Union des villes suisses.

La carte journalière dégriffée commune est vendue uniquement aux guichets des communes. Les personnes peu axées sur la technologie ont ainsi accès aux titres de transport dégriffés des transports publics. Cette nouvelle offre comprend deux niveaux de prix et est disponible pour la 1re et la 2e classe avec ou sans abonnement demi-tarif. Elle est nominative et émise comme billet mobile ou papier. Le contingentement par commune et la restriction de la vente aux habitants de la commune concernée disparaissent.

Les personnes souhaitant acheter des cartes peuvent en consulter la disponibilité sur [www.cartejournaliere-commune.ch](http://www.cartejournaliere-commune.ch) avant de se rendre à n'importe quel guichet communal pour en obtenir le nombre voulu. Plus la carte est achetée tôt, plus le prix est intéressant.

Après les premiers mois d'introduction, le bilan est positif pour la vente de ces cartes au niveau national. Environ 1070 villes et communes proposent aujourd'hui ces cartes journalières à travers la Suisse et environ 2000 à 2500 cartes sont vendues chaque jour.

### Tarifs :

Classe et segment	Niveau de prix 1 disponible jusqu'à 10 jours avant le jour du voyage TTC	Niveau de prix 2 disponible jusqu'à un jour avant le jour du voyage TTC
2e classe - ½ tarif	CHF 39.-	CHF 59.-
2e classe – plein tarif	CHF 52.-	CHF 88.-
1re classe - ½ tarif	CHF 66.-	CHF 99.-
1re classe – plein tarif	CHF 88.-	CHF 148.-

## Le déneigement

Le déneigement est en grande partie assuré par les employés communaux. Ces derniers, au nombre de trois, assurent un service de piquet du 1er novembre au 31 mars de chaque année. Lors de fortes précipitations, ils œuvrent par ordre de priorité. Nous profitons de ces quelques lignes pour vous rappeler les obligations communales pour le service hivernal :

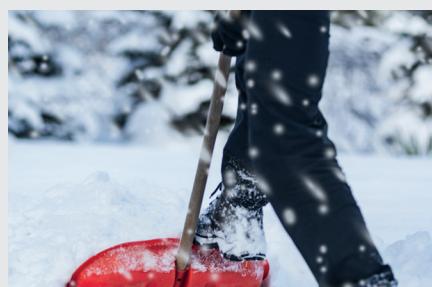
Règlement d'application de la Loi du 10 décembre 1991 sur les routes (RLRou)

### Art. 5 Service hivernal (art. 23 LR)

« Lors du débâle des routes, l'Etat ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées.

Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.

Les riverains sont tenus de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs. »



Nous vous remercions de votre compréhension.

# Prévention : Tout le monde peut être acteur-rice de la prévention du suicide

## #LÀPOURTOI2025



À l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), l'association STOP SUICIDE lance sa nouvelle campagne #LÀPOURTOI2025. Cette année, le message clé est : « Tout le monde peut être acteur-rice de la prévention ».

Depuis 25 ans, l'association informe, sensibilise et lève le tabou autour de la thématique du suicide des jeunes. Le suicide chez les jeunes, bien qu'en baisse depuis une vingtaine d'années, reste la première cause de mortalité chez les 15-29 ans. La mission de l'association reste primordiale. Avec sa nouvelle campagne, STOP SUICIDE met l'accent sur l'entourage des jeunes et son rôle dans la prévention du suicide.

Pour ce faire, l'association a fait appel à des figures politiques, des professionnel-les, des proches et des jeunes. À travers de courtes vidéos partagées sur les réseaux sociaux, ces acteur-rices partagent leur message, axé sur leur vision et leurs pistes d'action, afin de proposer des solutions concrètes à l'entourage des jeunes. Vous y retrouverez notamment la chanteuse Izia Jeen, la médecin et politicienne Louise Trottet et bien d'autres !

En parallèle de cette campagne de prévention, STOP SUICIDE multiplie ses actions en ligne et hors ligne afin d'être toujours plus proche des jeunes et de leur entourage. Retrouvez toutes les actions et événements auxquels l'association prend part, ainsi que les capsules vidéo de sa nouvelle campagne, sur [stopsuicide.ch](http://stopsuicide.ch), Instagram, TikTok et LinkedIn.

**Besoin d'aide ? Ne restez pas seul-e :**

appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j

## SDIS des Fortifications les sapeurs-pompiers recrutent



Le Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) pour les communes de St-Maurice / Mex et Lavey-Morcles est assuré par des femmes et des hommes tous volontaires.

Le SDIS des Fortifications est toujours à la recherche de nouvelles recrues pour compléter son effectif. Le Commandant du SDIS, Maj Michaël Daves, se tient à votre disposition et est joignable au 079 511 53 10.

**Retrouvez plus d'informations sur [www.118-info.ch](http://www.118-info.ch) et sur [www.sdisfortifications.ch](http://www.sdisfortifications.ch)**

Rejoignez le service pour faire la différence et contribuer à la sécurité de nos communes !



### HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

**Lundi de 8h00 à 11h00**

**Mardi de 8h00 à 11h00 et de 17h00 à 18h30**

**Mercredi de 8h00 à 11h00**

**Jeudi de 8h00 à 11h00**

**Vendredi fermé**

Pour les Fêtes de fin d'année, l'administration sera fermée du 24 décembre 2025 à 11h00 au 5 janvier 2026 à 8h00.

Si votre emploi du temps ne vous permet pas de vous rendre à l'administration communale durant les heures d'ouverture, vous pouvez obtenir un rendez-vous, sur appel, en dehors des heures proposées.

 [www.lavey.ch](http://www.lavey.ch)

### Carte de légitimation Réduction aux Bains de Lavey

Nous vous rappelons qu'en tant qu'habitants de Lavey-Morcles, vous pouvez bénéficier d'une réduction pour les Bains de Lavey. Pour cela, il est nécessaire de vous adresser à l'administration communale afin d'obtenir une carte de légitimation. Cette carte sera gratuite, elle devra être renouvelée chaque année et restituée en cas de départ de la commune.

# Pour ma Commune



élections  
communales  
générales 2026  
Canton de Vaud

Reconduite pour la législature 2026–2031, la campagne « Pour ma commune » vise à encourager les candidatures citoyennes et à accompagner les communes dans la promotion des élections générales. Elle s'appuie sur un site actualisé pour-ma-commune.ch avec une boîte à outils à disposition des communes et de la population. Son lancement a lieu à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie, soulignant l'importance de l'engagement local.

Sur le site de la commune, sous la rubrique Officiel/Administration/Elections communales 2026, vous trouverez les dossiers de candidature ainsi que les documents indispensables pour ces élections.

Les élections auront lieu aux dates suivantes :

**8 mars 2026** : 1er tour pour les élections des Municipalité et des Conseil communaux élus à la proportionnelle

**29 mars 2026** : 2ème tour pour l'élection des Municipalités

**26 avril 2026** : 1er tour de l'élection des Syndics

**17 mai 2026** : 2ème tour de l'élection des Syndics



## Mot des présidents de partis

### S'engager pour sa commune ? Ça vous dit ?

En avril 2026 auront lieu les prochaines élections communales à Lavey-Morcles.

Comme notre commune compte désormais plus de 1'000 habitants, il faudra élire 35 membres au Conseil communal (l'organe qui vote les décisions importantes) et 5 membres à la Municipalité, dont le Syndic.

Les présidents des deux groupes politiques locaux lancent un appel à toutes les personnes intéressées :

Posez votre candidature pour devenir conseiller ou conseillère communale !

### Mais concrètement, qu'est-ce que ça veut dire, siéger au Conseil communal ? C'est :

- Participer aux décisions importantes pour la vie de la commune (routes, écoles, bâtiments, environnement, finances...)
- Faire entendre la voix des habitants, représenter leurs besoins, leurs idées, leurs priorités
- S'investir pour le bien commun, avec d'autres personnes motivées
- Découvrir le fonctionnement d'une commune et développer des compétences utiles : travail en équipe, lecture de dossiers, prise de parole...

### Comment ça se passe, en pratique ?

- Le Conseil communal se réunit environ 4 à 6 fois par an, en soirée.
- Quelques jours avant chaque séance, chaque groupe se réunit pour préparer les discussions.
- Pendant les séances, chacun peut s'exprimer librement, dans le respect des autres, même quand les avis divergent.
- Les différents groupes politiques ont parfois des approches différentes, mais tous ont le même objectif : le bien de la commune.

### Et pourquoi pas vous ?

Pas besoin d'avoir de l'expérience politique. Ce qui compte, c'est l'envie de s'engager pour sa commune. Peu importe l'âge, le parcours ou le métier : chacun peut apporter sa voix et ses idées.

**Et la nationalité suisse, est-ce obligatoire ?** Non ! Si vous avez le droit de vote à Lavey-Morcles, vous pouvez aussi être élu.

**Envie d'en savoir plus ? Parlez-en avec les représentants des groupes politiques locaux, ou contactez directement la commune.**

Pour le PLR Lavey-Morcles

Brian Oosterhoff

[oosterhoff@bluewin.ch](mailto:oosterhoff@bluewin.ch)

079 673 43 01

Pour la Relève Rocanne

Nadia Gonçalves-Morisod

[nadia.morisod@gmail.com](mailto:nadia.morisod@gmail.com)

078 863 65 96



### Municipalité de Lavey-Morcles

#### Greffre municipal

Rue Centrale 16  
1892 Lavey-Village

T. 024 485 12 33

[greffe@lavey.ch](mailto:greffe@lavey.ch)

#### Bourse communale

T. 024 486 14 02  
[bourse@lavey.ch](mailto:bourse@lavey.ch)

[www.lavey.ch](http://www.lavey.ch)

#### Contrôle des habitants

T. 024 486 14 01  
[habitants@lavey.ch](mailto:habitants@lavey.ch)

#### Service technique

T. 024 486 14 03  
[technique@lavey.ch](mailto:technique@lavey.ch)